

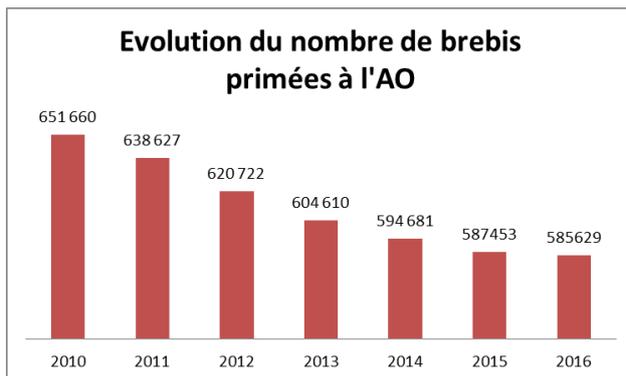
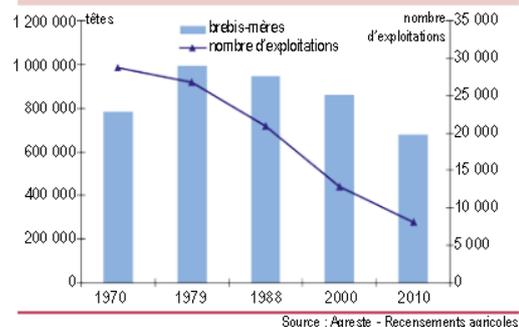
La filière ovine Auvergne-Rhône-Alpes

Situation de l'élevage ovin régional

16 % des brebis françaises sont situées en Auvergne-Rhône-Alpes

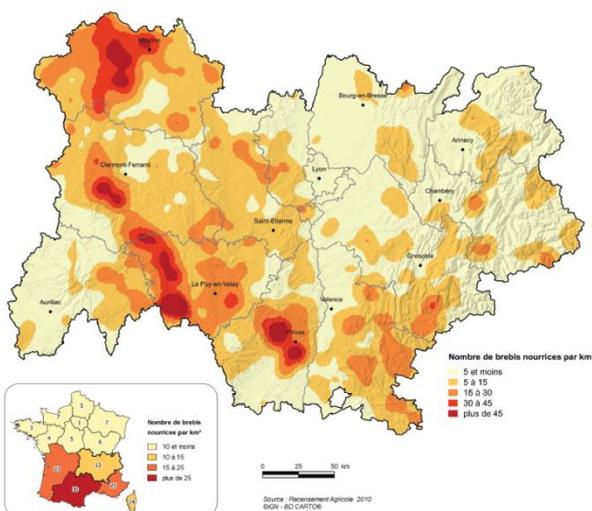
La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 680 000 brebis nourrices, dont 585 629 brebis primées à l'aide ovine en 2016, soit 16 % de l'effectif national, ce qui la place au 3^e rang des régions françaises. Malheureusement, le cheptel de brebis s'est fortement réduit et se concentre sur un nombre restreint d'exploitations (effectif moyen des troupeaux ovins : 203 brebis). Au cours des trente dernières années, la région a perdu 1/3 de ses brebis. Ce recul est pourtant moins accentué que dans d'autres régions et qu'au niveau national.

Un cheptel en diminution depuis 30 ans



L'effectif de brebis se stabilise ces dernières années, ce qui traduit une forte professionnalisation de la filière et un maintien des troupeaux dans les exploitations mixtes.

Des brebis à tous les étages



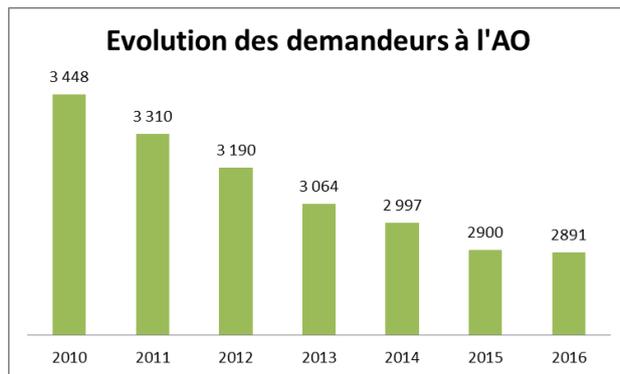
L'élevage ovin est essentiellement localisé en zone de montagne (67% du cheptel régional) et défavorisé simple (19% du cheptel régional) sur tout le territoire. En revanche, la majorité des effectifs se concentre sur l'ouest et le sud de la région. Le premier département ovin de la région est l'Allier, suivi de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Drôme et de l'Ardèche.

La diversité du territoire et des conditions pédoclimatiques engendre la mise en place de multiples systèmes de production adaptés aux contextes locaux. Elle renvoie aussi suivant les zones à l'utilisation de différentes races :

- Rustiques (BMC, RAVA, BIZET, NOIRE DU VELAY, MERINOS ET PREALPES, etc.) en zones de montagne
- Prolifiques (ROMANE, GRIVETTE, etc.) en zones fourragères intensives
- Lourdes (ILE DE FRANCE, TEXEL, MOUTON CHAROLLAIS, etc.) en zones herbagères et céréalières.

Des exploitations ovines diversifiées et vieillissantes

Au total, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 8000 éleveurs. La plupart sont de nombreux petits élevages de moins de 20 têtes (42 %) pour seulement 4 % des animaux, qui ne prétendent donc pas à l'aide ovine. En revanche, 60 % du cheptel appartient à des élevages de plus de 200 têtes représentant 13 % du total. On observe donc une concentration de l'effectif de brebis dans un plus faible nombre d'élevages.



2900 éleveurs bénéficient de l'Aide ovine en 2016 et détiennent plus de 50 brebis. Plus de 90% des exploitations avec des ovins sont établis sous forme individuelle (source : RA 2010).

Source : DRAAF

Selon la typologie Inosys basée sur le RA 2010, les exploitations ayant des ovins sont regroupées dans différents types, à savoir :

- Exploitations spécialisées ovins viandes : 1 237
- Exploitations mixtes viande : 628 (OV+bv = 130, ov+bv = 134 et ov+BV = 364)
- Exploitations polyculture – OV : 462
- Exploitations mixtes OV- BL : 336
- Exploitations Ovins Lait spécialisé : 54
- Exploitations Mixte – OL : 53
- Exploitations ovins – granivores : 130

Les exploitations spécialisées représentent seulement 43% des exploitations avec des ateliers ovins.

En moyenne, les éleveurs de brebis ont 51 ans. Le problème de la succession va donc se poser rapidement. La région est donc confrontée à un fort renouvellement des générations. Avec seulement une quarantaine d'installations aidées par an, cela ne permet pas de compenser les départs en retraite.

Rôle de l'élevage ovin sur le territoire

La production ovine joue un rôle socio-économique et environnemental majeur sur la région :

- sur le plan économique de la production à la commercialisation : l'ensemble de la filière contribue au développement économique de la région au travers de la production de viande dans des

territoires difficiles, de la transformation dans les abattoirs locaux et de la commercialisation via les boucheries et GMS.

- sur le plan social : les exploitations ovines contribuent au maintien de la vie sociale et à l'emploi en milieu rural. Elles participent à la préservation des paysages et à leur attrait touristique.

- sur le plan environnemental : les brebis contribuent à l'ouverture des paysages et à leur mise en valeur. Au travers de la pâture, elles améliorent leur biodiversité et garantissent la protection des sols.

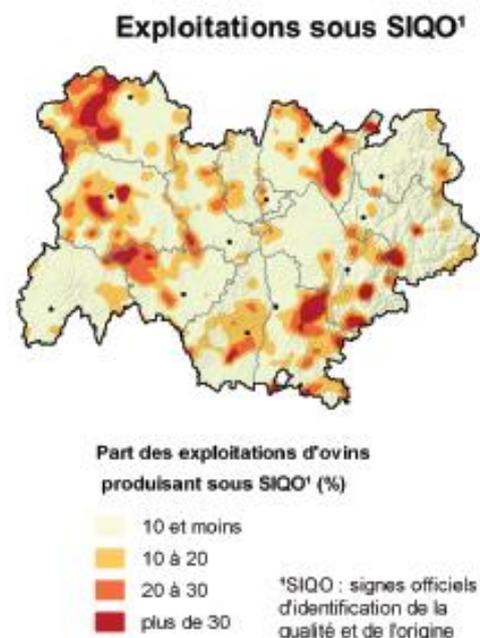
Une production fortement engagée dans les SIQO

Les élevages ovins de la région sont engagés dans une gamme de produits de qualité, au travers notamment des labels rouges et de l'agriculture biologique.

La production totale sur la région est de 650000 agneaux, dont 125 100 sont commercialisés en démarche de qualité. Ainsi, 20 % des agneaux sont produits sous signe officiel de qualité, notamment Agneau des Pays d'oc, Agneau de l'Adret et Agneau de Sisteron. Les agneaux produits en Label rouge et en CCP sont commercialisés au travers des Organisations de Producteurs en filière longue, tandis que les agneaux biologiques sont vendus soit en filière longue soit en filière courte.

Nombre d'agneaux commercialisés en démarche de qualité par les Organisations de Producteurs (source : RAE – CRAA 2014)

Agneau de l'Adret	28 000
Agneau des Pays d'Oc	22 000
Agneau Laiton	11 000
Agneau du Bourbonnais	10 700
Tendr'Agneau	10 200
Agneau de Sisteron	2 700
Agneau du Baronnet	1 500
AB	9 000
CCP EQC	30 000

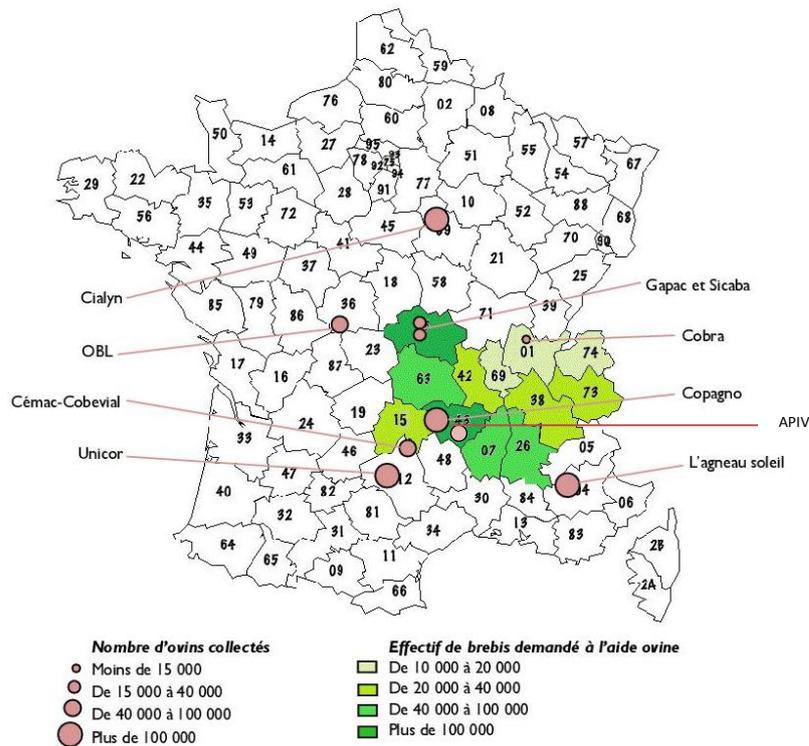


Une filière organisée autour de la production

Depuis dix ans, la filière régionale ovine s'est restructurée, avec notamment le dépôt de bilan du groupe coopératif de Grillon et la fusion de différents opérateurs. A ce jour, le marché s'organise essentiellement autour de 10 Organisations de producteurs commerciales et non commerciales (dont 4 ont leur siège dans la zone).

Avec près de 1 400 éleveurs (soit 46% des demandeurs de l'aide ovine) et 281 100 brebis, les organisations de producteurs encadrent techniquement leurs adhérents, collectent les animaux et

assurent la mise en marché. La répartition du cheptel sur le territoire impacte fortement les frais de collecte et de mise en marché.



Quatre organismes de sélection (OS) œuvrent sur notre grande région : Race Ovines des Massifs (Blanche du Massif central, Grivette, Rava, Noire du Velay, Bizet et Limousine), OSON (Ile de France et Texel), OS Mouton Charollais, et Races Ovines du Sud Est (Mérinos d'Arles, Préalpes du sud et Mouréous). Ils définissent les programmes d'amélioration génétique et encadrent la production de reproducteurs qualifiés.

Les groupements de défense et de gestion (ODG) qui assurent la promotion et le fonctionnement des démarches qualité de l'ADET et l'ADRET ont leur siège sur la région sur laquelle Association Charolais Label Rouge, CESAR, Association de l'Agneau Fermier des Pays d'OC et Renommé Et Gestion Agneau Laiton interviennent également.

Un abattage extra régional

Les abattoirs traitant de l'ovin en Auvergne-Rhône-Alpes sont peu nombreux, seuls 3 traitent des volumes supérieurs à 500 tec (Corbas, Aubenas et Sicaba). Sur le territoire, il existe une grande hétérogénéité en termes de disponibilités d'outils d'abattage, ce qui pose des questions sur la consolidation des démarches locales.

Les agneaux produits régionalement sont abattus essentiellement extra régionalement dans le sud-est, le sud-ouest et la région parisienne. En revanche, ils reviennent ensuite pour être consommés localement.